

# MANDAT D'ACHAT DE BIEN IMMOBILIER

L'AN DEUX MILLE QUATORZE

ET LE QUATRE OCTOBRE

Entre les soussignés,

Monsieur ..... - Né le ..... – à  
..... CÔTE D'IVOIRE : (225)  
..... - Profession : .....

Ci-après dénommé « **le mandant** »

## D'UNE PART

2- Monsieur ZIANHOULOU D'HOLOGNE Pascal, né le 02 Juillet 1962 à Divo, de nationalité Ivoirienne, Immatriculé au RCCM sous le numéro 200 564/7581/96, demeurant à Cocody-Cannebière, exploitant une entreprise individuelle sous la dénomination « CŒUR DE CIBLE-BUREAU D'AFFAIRES », ayant ses locaux à Abidjan-Cocody Riviera CIAD – Immeuble Le Bonheur, 01 BP 1926 Abidjan 01, Tel : 00225 22 43 22 38 / 22 43 22 29 / 07 59 18 08 / 05 05 06 00, coeurdecible@yahoo.fr; demeurant en cette qualité au siège de ladite société.

Ci-après dénommé « **le mandataire** »

## D'AUTRE PART

Lesquels ont par les présentes, arrêté les conventions suivantes :

## EXPOSE

Monsieur ..... est intéressé par l'acquisition d'un bien immobilier dont les caractéristiques sont les suivantes : Terrain nu ..... - ..... Ces faits exposés, il est passé au mandat d'achat objet des présentes.

### **MANDAT D'ACHAT**

Le mandant soussigné d'une part a, par les présentes, donné mandat

Au mandataire également soussigné d'autre part ici présent qui accepte, les pouvoirs ci-après énumérés :

Trouver un bien immobilier (.....) à un prix d'achat fixé à **000 F CFA** (.....  
.....**francs CFA**).

Toute modification de prix devra obtenir l'accord écrit du mandant.

2- Faire de la prospection ou procéder par d'autres voies qu'il jugera utile afin de trouver le bien immobilier désigné.

### **REMUNERATION**

A l'achat dudit bien immobilier, le mandant s'engage à verser au mandataire une commission de **8%** soit (..... **F CFA**) .....de **francs CFA**.

### **DUREE DU MANDAT**

Le présent mandat est conféré pour une durée de trois (03) mois renouvelable par tacite reconduction et ne peut excéder la date de la transaction.

### **DOMICILE**

Pour l'exécution des présentes, les soussignés font élection de domicile en leur domicile respectif.

## ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Le Tribunal d'Abidjan sera le seul compétent pour régler toutes contestations qui pourront surgir à l'occasion de l'exécution des présentes.

Fait et passé à Abidjan en deux exemplaires

Les jour, mois et an sus indiqués

### LE MANDANT

(Faire précéder la signature  
de la mention « Bon Pour Pouvoir »)

### LE MANDATAIRE

(Faire précéder la signature de la  
mention « Bon Pour Accord »)

Les Signatures de :

M.

M.